



RES COUMO THIL

# Informa THIL

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

### NUMÉRO SPÉCIAL MI-MANDAT

#### SOMMAIRE

Edito

Événements

Conseil municipal

CC Save & Garonne

Zoom

Thil pratique

Veille citoyenne

Travaux

PLU

Éole de Thil

Le mot des pitchouns

Associations





# édito

Jean LÉONARD,  
Maire de Thil

## Informa THIL

N°77 - Avr / Mai / Juin 2011

Bulletin municipal de la  
mairie de Thil

Tél.: 05 61 85 42 88

E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr

Parution trimestrielle.

4 numéros par an.

Directeur de la publication :

Jean LÉONARD

Directrice de la rédaction :

Audrey ISELY

Comité de rédaction :

Jean-Marc AGOSTINI

Michel COMBY

Céline FRAYARD

Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation -

Impression sur papier recyclé :

Imprimerie 34



Tirage : 600 exemplaires

Dépôt légal en cours

A mi-mandat, ce numéro d'InformaThil fait le point sur ce que nous vous avons promis dans notre profession de foi et ce que nous avons réalisé.

Vous pourrez constater que les plus gros projets sont soit exécutés soit en phase de l'être, cela malgré des imprévus (nouveaux W.C., chaudière et électricité de l'école élémentaire, ainsi que le matériel de la cuisine que nous avons dû acquérir ou remplacer, le chemin des Faoures et celui de la Burthe refaits entièrement, les travaux supplémentaires de l'église) que nous avons dû assumer et cela malgré une baisse des dotations de l'état, qui représentent la moitié des ressources de la commune.

Le Conseil Municipal est en train d'élaborer le budget de cette année en tenant compte, pour ce qu'il nous reste à effectuer, des contraintes financières que je vous expose plus haut. Il va falloir étudier ce qui est vraiment indispensable et tenir compte du fait qu'il nous reste encore trois années pour réaliser la totalité de notre programme.

L'exercice difficile est de concilier la nécessité d'avoir des ressources suffisantes dans cette période de restrictions, pour assurer le fonctionnement de notre commune et l'amélioration de la vie de ses habitants tout en maintenant un niveau d'imposition acceptable. Nous avons étudié les possibilités d'économie sur la partie fonctionnement, mais il arrive un moment où les dépenses deviennent incompressibles.

Malgré toutes ces contraintes, dernièrement une enquête de La Dépêche a classé notre commune la troisième de celles du département où la vie est la moins chère. Le 4 avril l'épicerie assumera le relais Poste, nous en sommes heureux car cela va faciliter la vie des Thilois qui n'auront plus besoin de se rendre à Cadours pour retirer une lettre recommandée ou un colis. De plus de par le nombre de jours d'ouverture et la plage horaire que nous offre ce commerce, les gens qui travaillent auront accès aux services postaux ; c'est en pensant à eux que le Conseil a pris cette décision. De plus, nous tenons à notre épicerie lieu de vie du village, et nous espérons que cet apport d'activité l'aidera à subsister encore longtemps.

Notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive à son terme, nous avons pris en compte les demandes que nous pensons justifiées de Thilois qui ont acheté des terrains pensant que leurs enfants pourraient y construire leur habitation, mais malheureusement les règles ayant évolué depuis, des administrations, malgré les démarches que nous avons effectuées auprès d'elles, refusent très clairement ces demandes et nous sommes obligés, avec grand regret, et pour que notre PLU soit accepté, de ne pas y inclure leurs sollicitations.

Deux agents communaux sont mis à l'honneur dans ce bulletin : Chantal DAST, qui après 29 années de bons et loyaux services a pris en septembre dernier une retraite bien méritée, et je lui souhaite d'en profiter très longtemps, ainsi que Michel BERGE à qui nous avons fait obtenir la médaille d'argent du travail pour ses 20 années de service à la commune. A travers eux, je remercie l'ensemble du personnel communal pour son dévouement et son implication. En effet, dans une petite commune comme la nôtre, les salariés sont quelquefois appelés à se remplacer mutuellement et modifier leurs horaires pour assumer le service notamment en cas d'absence imprévue, chaque fois que je l'ai demandé cela s'est fait avec complaisance et bonne humeur et le travail a été effectué.

Je termine par une pensée pour ces peuples courageux qui viennent d'obtenir leur liberté et ceux qui combattent pour y parvenir, en me disant que si nous nous bénéficions de ce privilège depuis plusieurs décennies, c'est grâce à eux, et notamment des Thilois, dont le nom est gravé sur le monument aux morts. Je vous invite à venir nombreux leur rendre hommage le 8 mai. Nous leur devons bien ça.

# ÉVÈNEMENTS

## MÉDAILLE DE MICHEL



Être employé municipal dans un petit village rural comme Thil, c'est savoir tout faire et être disponible en permanence. La polyvalence Michel la connaît, cela fait 20 ans qu'il la prati-

que, être appelé pendant ses jours et ses heures de repos, il connaît aussi, et ce qui est agréable avec lui c'est qu'il répond toujours présent avec amabilité et gentillesse, sans jamais se plaindre. Et si nous avons un village propre et agréable, surtout l'été quand il est fleuri, c'est en grande partie grâce à lui.

Aussi, c'est avec grand plaisir, et avec la complicité des secrétaires, que nous lui avons fait obtenir sans qu'il le sache, la médaille d'argent du travail, pour le remercier de ses bons et loyaux services. Médaille que nous lui avons fait la surprise de lui remettre lors des vœux aux Thilois en présence de Mme Françoise Imbert notre députée et Mme Véronique Volto notre conseillère générale qui nous ont fait l'honneur et le plaisir de participer à cette cérémonie.

## DÉPART EN RETRAITE DE CHANTAL DAST

La retraite est attendue avec impatience par beaucoup, et pourtant Chantal a eu beaucoup de peine à quitter l'école de Thil. Il faut dire qu'après 27 ans d'ancienneté à s'occuper en grande partie des enfants, nous pouvons comprendre que cette coupure soit difficile.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, et qu'elle trouve bien vite un hobby pour meubler tout le temps qu'elle va avoir pour s'occuper d'elle, après avoir passé tant d'années à choyer les enfants de notre village.



Une médaille et un joli bouquet lui ont été offerts également lors des vœux aux Thilois en présence de Mme Françoise Imbert notre députée et Mme Véronique Volto notre conseillère générale.



ÉDITION 2010

## CARAVANE DE CIRQUES 2011

**Samedi 28 mai 2011, après-midi.**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, dans le cadre du festival Caravane de Cirques, L'Amical' Circus de Thil en partenariat avec La Grainerie (Plateforme organisatrice du festival) et la mairie, organisent sur la place du village, à partir de 15h30 une initiation gratuite aux arts du cirque, suivi du spectacle des jeunes de l'atelier hebdomadaire, puis à partir de 17h30 deux spectacles avec les compagnies Alchimère qui présentera « **Sur les planches** » et Prêt-à-porter avec « **Ça cartonne à Washington** ». Restauration sur place et bonne humeur garantie. En cas de pluie, la manifestation se déroulera dans la salle près de la mairie.



## STAGE

**Justine, collégienne en 4<sup>e</sup> a fait un stage au secrétariat de la mairie de trois jours afin de faire connaissance avec le monde du travail.**

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 31 janvier 2011

Les points suivant ont été traités :

### -1- CRÉATION D'UN RELAIS POSTE A THIL

Après un long débat, le conseil a délibéré sur la mise en place d'un Relais Poste à l'épicerie.

11 POUR et 1 CONTRE

### -2- UN RÊVE D'AVANCE... À PARTAGER

Monsieur le maire expose au conseil qu'une association créée sous la loi 1901 « Un rêve d'avance à partager » : sise au 9 boulevard des Minimes à Toulouse (31200) – pourrait devenir le porteur du projet de réhabilitation de la Chapelle Saint-Orens à Thil, si le Conseil municipal lui en donnait l'opportunité.

L'Association assurera seule, la réalisation, la responsabilité, la recherche de partenaires et de sponsors afin de garantir le projet final. La municipalité pourra apporter ses conseils et soutiens, notamment administratifs.

La commune reste propriétaire de la Chapelle Saint-Orens, mais s'engage à garantir à l'association la jouissance du lieu pour que cette dernière puisse exprimer et garantir des événementiels culturels et culturels.

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur cette demande : le conseil après avoir délibéré décide à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION de confier la restauration de la Chapelle Saint-Orens à l'association : « Un rêve d'avance... à partager ».

### -3- ADMISSION EN NON VALEUR DE DEUX SOMMES

Monsieur le maire fait part à l'assemblée d'un état de taxes et de produits irrécouvrables reçu de la Trésorerie de

Grenade pour des redevances assainissement 2009.

Le conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité d'admettre en non valeur sur l'article 654 en section de fonctionnement du budget primitif 2011, la somme de 73,18 €

### -4- MANDATEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le maire indique aux membres de l'assemblée qu'il y a lieu de procéder, avant le vote du budget primitif 2011, aux inscriptions de crédits en dépenses d'investissement.

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire peut, jusqu'à l'adoption du budget, et, sur autorisation du Conseil municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Après délibération, le Conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Monsieur le maire à engager, liquider et mandater des dépenses au chapitre 21.

### -5- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA SAVE AVAL

Monsieur le maire rappelle au conseil qu'en qualité de commune membre de la communauté de communes Save et Garonne, il y a lieu de se prononcer sur son adhésion au Syndicat mixte de gestion de la Save Aval.

Le conseil après avoir délibéré accepte à l'unanimité l'adhésion de la communauté de communes Save et Garonne

au Syndicat mixte de gestion de la Save Aval.

### -6- EXTENSION DU DROIT DE PRÉEMPTION A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil la création, le 4 mai 2009, du droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines UA – UB – UC – 1NA et 2NA de la commune de Thil, il propose au conseil d'étendre ce périmètre aux zones NB - aux zones UBa (zones d'aménagement différées) ainsi qu'aux zones NC – NCa – NCb et ND afin de pouvoir, sur ces dernières préserver les espaces naturels.

Considérant que le droit de préemption permet à la collectivité d'acquérir en priorité un bien qui lui est nécessaire dans un but d'intérêt général, Monsieur le maire demande au conseil de délibérer ;

Le conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité d'étendre le droit de préemption à l'ensemble de la commune.

De donner délégation au maire de Thil afin d'exercer, par voie d'arrêté, ce droit de préemption.

La présente délibération sera comme la précédente, transmise :

- au directeur départemental des Services Fiscaux,
- au Conseil supérieur du notariat,
- à la chambre départementale des notaires,
- aux barreaux constitués auprès des tribunaux de grande instance
- aux greffes de ces tribunaux.

La présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois et publicité en sera faite dans deux journaux diffusés dans le département.

La présente délibération sera exécutée

toire dès la réalisation des mesures de publicité susvisées et sa transmission au représentant de l'État.

#### **-7- DEMANDE D'UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Considérant que l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles, alors même qu'il constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes, et qu'il contribue à la lutte contre l'insécurité routière, première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans.

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur le maire,

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à 13 voix POUR :

d'approuver l'attribution d'une bourse au permis de conduire selon les critères suivants :

- les jeunes de la commune de Thil âgés de 18 à 25 ans, souhaitant bénéficier d'une bourse au permis de conduire automobile, devront en faire la demande ;
- avoir donné satisfaction lors d'un stage effectué en mairie
- effectuer 40 heures de travail d'intérêt collectif qui correspondront à un besoin ponctuel de la mairie.

Le dossier de candidature sera étudié par une Commission composée de Monsieur le maire et de Monsieur le directeur du CCAS qui émettra un avis sur chaque demande.

Une charte d'engagements entre la commune, représentée par Monsieur le maire et le bénéficiaire de la bourse au permis de conduire, sera alors signée des deux parties.

Le montant de cette bourse se montera à 360 € pour 40 heures de travail d'intérêt collectif.

Une convention de partenariat avec une auto-école conventionnée dispensant la formation aux jeunes bénéficiaires de ladite bourse, sera également signée des deux parties.

La dépense sera imputée sur l'article 611 « Contrats de prestations de services » du budget communal de l'exercice en cours, en section de fonctionnement.

#### **-8- MÉNAGE AUX WC DES ÉCOLES**

La construction de nouveaux WC à l'école élémentaire a généré du temps de travail supplémentaire estimé à une demi-heure par jour soit deux heures par semaine.

Monsieur le maire demande au conseil d'accepter d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de Fabienne Le Quan-Quan de deux heures par semaine travaillée.

Le conseil a voté OUI à l'unanimité

#### **-9- EXTENSION DE GARANTIE ASSURANCE AUX DOMMAGES CAUSÉS A AUTRUI**

Monsieur le maire expose au conseil avoir contacté la SMACL au 141, avenue Salvador Allende à 79031 Niort – compagnie d'assurance de la commune – suite à la détérioration de la monture de lunettes d'un employé municipal –

Non assurés pour ce genre d'incident, la SMACL propose d'étendre l'assurance dommages causés à autrui, aux dommages aux biens des préposés.

Le conseil après avoir délibéré accepte à l'unanimité d'étendre la garantie assurance aux dommages causés à autrui aux dommages aux biens des

préposés, moyennant une cotisation supplémentaire annuelle de 54,50 €

#### **-10- DEMANDE DE SUBVENTION ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE**

Emile Fédérici, adjoint au maire a contacté la Société Ferrer, route de Vic à Auch (32000) pour l'acquisition d'un groupe électrogène – son montant : 2 400,00 € hors taxes pour un groupe d'une puissance de 30 KVA – 1500 trs/mn.

L'installation d'un inverseur de source, pour le raccordement du groupe électrogène se monte à la somme hors taxes de 578,00 € - devis reçu d'Elec Service, 63 bis avenue Raymond Sommer à Cadours (31480).

Le conseil après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'acquérir le groupe électrogène auprès de la Société Ferrer, pour un montant hors taxes de 2 400,00 € soit 2 870,40 € T.T.C. – la dépense avait été prévue sur le budget primitif 2010 et reportée dans les restes à réaliser sur le budget primitif 2011 en section d'investissement sur article 2188 opération 33 – le raccordement d'un montant hors taxes de 578,00 € soit 691,29 € T.T.C. sera prévue sur le budget primitif 2011 sur article 21312 opération 33 de la section d'investissement.
- de solliciter une aide financière auprès du Département pour un montant total groupe électrogène et raccordement de 2 978.00 € hors taxes.

*Il s'agit là d'un condensé du compte-rendu que vous pouvez consulter en Mairie si vous souhaitez plus de détails sur certains points.*

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !!!

**Seules les ordures ménagères en sacs, déposées dans les bacs, sont collectées par le service de collecte.**

**Pour les autres déchets, des solutions GRATUITES existent :**

**• Donner ou vendre**

Livres, vêtements, électroménagers, meubles,... peuvent encore être utilisés, n'hésitez pas à les donner à une association (Emmaüs par exemple)

**• 1 pour 1**

Lors de l'achat d'un équipement neuf de type four, téléphone, réfrigérateur,... vous participez financièrement à la filière de valorisation *via* l'écotaxe (de 7 à 15 € pour un réfrigérateur). Les distributeurs ont l'obligation de reprendre votre ancien appareil usagé lors de la vente d'un équipement similaire suivant le principe « du 1 (rendu) pour 1 (acheté) ». Alors, n'hésitez plus à ramener votre vieil équipement à votre distributeur lors d'un nouvel achat.

**• La déchetterie**

située Route de Saint-Cézert à Grenade  
Ouverture du lundi au **samedi de 9h à**

**12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 17h.**

Fermée le mardi et les jours fériés.

Vous pouvez y déposer vos meubles, électroménagers, ferraille, cartons d'emballages, déchets verts et déchets spéciaux (reste de peinture, huile de vidange ou de friture, solvants...)

**• Collecte des gros encombrants**

Si vous ne disposez pas de véhicules adaptés pour déposer en déchetterie vos gros encombrants (lit, sommier, canapé, frigo...), la communauté de communes propose gratuitement une fois par mois une collecte d'encombrants.

Pour bénéficier de ce service, vous devez simplement vous inscrire au **05 61 82 63 74**

**En choisissant une de ces solutions vous devenez acteur et participez ainsi à la valorisation de vos déchets.**

### DÉPÔT DE VOS EMBALLAGES AUX POINTS TRI

En 2010 sur Save et Garonne, vous avez trié et donc détourné des ordures ménagères :

- **85,6 tonnes d'emballages plastiques** (bouteille et flacons) permettant la réalisation de **155 000 pulls polaires**
- **487,8 tonnes de papiers/carton** permettant la réalisation de **3 250 000 rouleaux de papier toilette**
- **467,4 tonnes de d'emballages en verre** (pots, bocaux, bouteilles) permettant la réalisation de **1 000 000 de bouteilles en verre**

**Pour tous renseignements :**  
**Service collecte de la communauté de communes Save & Garonne**  
**05 61 82 63 74**

## A VOS COMPOSTEURS !!!

La fabrication du compost permet de réduire le volume de sa poubelle et de produire, à partir de déchets organiques



(épluchures, taille de végétaux...) un amendement organique nécessaire au bon développement des plantes (plantes vertes, fleurs du jardin ou légumes du potager).

**Pour tout renseignement Services techniques de la communauté de communes Save & Garonne**  
**05 61 82 63 74**  
**Réservez sans attendre votre composteur sur notre site internet : [www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)**

En 2010, 200 nouveaux foyers de Save et Garonne se sont engagés pour le compostage. Si vous aussi vous souhaitez réduire vos déchets et produire vous-même un compost de qualité naturel et gratuit, la communauté de communes Save & Garonne peut vous accompagner dans cette démarche en vous proposant des composteurs au tarif de 10 € et 15 €.

Les prochains **Rendez-vous compostage**, (information et remise des composteurs), auront lieu à **18h** aux **services techniques de la CCSG**, les mardis :  
**• 12 avril • 10 mai • 15 juin**



## OBJECTIF : 50 TONNES PAR AN !

Du 20 septembre au 12 décembre 2010, 19 foyers de Save et Garonne ont accepté de quantifier le volume de leurs biodéchets compostés à l'aide d'un bioseau (petit seau, placé dans la cuisine, qui sert à transporter les épiluchures, restes de repas... jusqu'au composteur).

Deux foyers ont pesé leurs déchets compostables durant toute cette période.

Ces données nous ont servis à déterminer une moyenne de biodéchets produits par personne : **93 kilogrammes par an !**

Ainsi, pour les 23 000 habitants de la communauté de communes, c'est plus de 2 000 tonnes de biodéchets qui pourraient être compostés !

A ce jour, plus de 1 000 foyers sont équipés d'un composteur sur le territoire.

L'objectif de la communauté de communes est d'équiper au moins 200 foyers supplémentaires chaque année, ce qui équivaut à un détournement d'environ 50 tonnes de déchets, de la poubelle vers le compostage, et une économie de plus de 5 000 € de traitement sur le budget du service de gestion des déchets.

L'objectif est de repasser sous la barre des 7 000 tonnes de déchets collectés et incinérés par an, et de ne pas dépasser les 6 800 tonnes en 2014 !

Sur cette même période, chaque foyer témoin a composté en moyenne un demi mètre cube de déchets verts (tontes, feuilles mortes, branches...)

Ces résultats ne sont pas transposables au reste de l'année, puisqu'il s'agissait d'une production de déchets d'automne, mais c'est environ 150 kg par foyer de végétaux qui n'ont pas rejoint la déchetterie sur ces 12 semaines.

A l'échelle du territoire, pour les foyers de Save et Garonne qui possèdent un jardin, c'est plus de 1 200 tonnes de déchets végétaux qui auraient pu être compostées au lieu de rejoindre la déchetterie.

## JANVIER 2012 DU NOUVEAU DANS NOS POUBELLES

**390 kg de déchets ménagers par an et par personne**, c'est beaucoup, c'est 2 fois plus qu'il y a 40 ans ! En 2010, sur le territoire Save et Garonne ce sont plus de 7 000 tonnes d'ordures ménagères qui ont été collectées, transportées puis incinérées soit le poids de 25 avions. Plus de la moitié de nos ordures ménagères peuvent être détourné de l'incinération grâce au tri des emballages et du papier et au compostage.

Une fois triés et jetés à la poubelle, nous oublions nos déchets. Or, de plus en plus de déchets, c'est pourtant :

> **Des conséquences sur l'environnement**

- gaspillage de matières premières,  
- consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre.

> **Une charge financière de plus en plus lourde pour la collectivité et les citoyens**

En plus des actions déjà lancées, notamment la promotion du compostage, en 2012, la communauté de communes Save et Garonne renforce son action pour la réduction des déchets par la mise en place de nouvelles collectes dédiées aux emballages.

### COLLECTE DES DÉCHETS CE QUI VA CHANGER EN 2012 !

A partir de janvier 2012, la communauté de communes Save et Garonne propose un nouveau service aux habitants de Save et Garonne, la collecte sélective des emballages en porte à porte et en bac de regroupement.

Cette action a 3 objectifs :

- proposer un meilleur service aux usagers
- réduire le volume des nos ordures ménagères
- maîtriser les coûts du service de collecte des déchets et donc celui de la

taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : en baisse sur Save et Garonne depuis 2006

*Action inscrite dans le plan d'actions de l'Agenda 21 (projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire)*

### QU'EST-CE QUI VA CHANGER POUR VOUS ?

- Une réorganisation des collectes impliquant parfois des changements de jours et/ou de fréquences compensées par la mise en place des nouvelles collectes des emballages.
- En plus des bacs actuels dédiés aux ordures ménagères, de nouveaux bacs (avec des couvercles jaunes) vont être installés sur le territoire. Ils vous permettront d'y déposer vos emballages ménagers et papiers (bouteille d'eau, brique alimentaire, boîte de céréales...), mais aussi les emballages en aluminium et en acier.
- A noter que les emballages en verre (pots, bocaux et bouteilles en verre) continueront à être triés dans les colonnes à verre car pour des raisons techniques et de sécurité, ils ne peuvent être mélangés avec les autres emballages.

### CALENDRIER

- **Avril à juin 2011**  
visite à domicile des enquêteurs pour déterminer la dotation en bac de chaque foyer
- **Novembre – décembre 2011**  
livraison des nouveaux bacs et distribution du guide du tri
- **16 janvier**  
lancement du nouveau service de collecte des déchets ménagers

# ZOOM

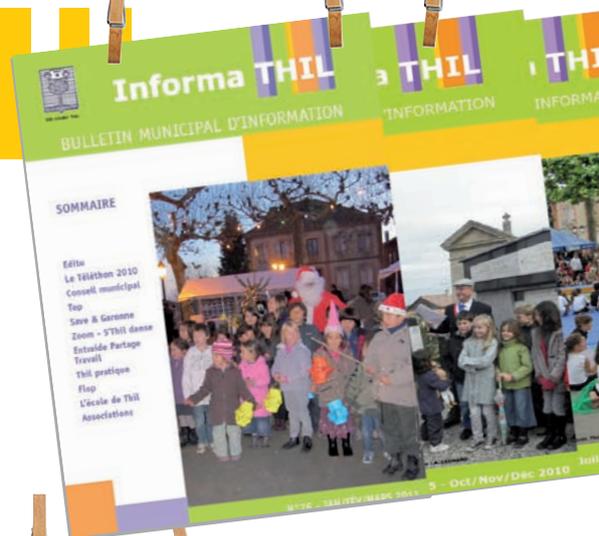
## MARS 2008 MARS 2011

Nous voilà arrivés à mi-mandat.

C'est l'occasion pour nous de faire un premier bilan sur les actions menées depuis notre élection.

23 conseils municipaux, soit un conseil tous les 6 semaines environ, de nombreuses réunions de travail, de commissions, extra-communales... ont été planifiés pour mettre en application le programme annoncé et gérer les affaires courantes de la commune.

Et pour vous éviter un trop long discours, voici en images une sélection de photos qui vous permettra d'apprécier ce qui a été réalisé ces 3 dernières années.



DÉPÔT DE GERBES À BELLEGARDE



ÉLARGISSEMENT



RÉFECTION DU CHEMIN DE BRENDIES ET CHEMIN PIÉTONNIER



RÉFECTION DE LA HALLE



RÉFECTION DU MONUMENT AUX MORTS



SÉCURISATION DE LA BASCULE



PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ PISCINE



VŒUX 2011



SOUS-SOL DE LA MAIRIE



AIRE DE JEUX



ENT DU CHEMIN DE L'ORATOIRE



DÉPART À LA RETRAITE DE MME PEREZ



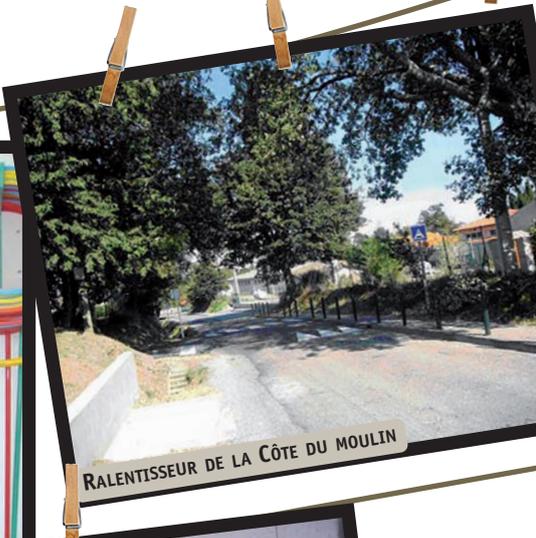
POT DE QUARTIER AU SABATHÉRAT



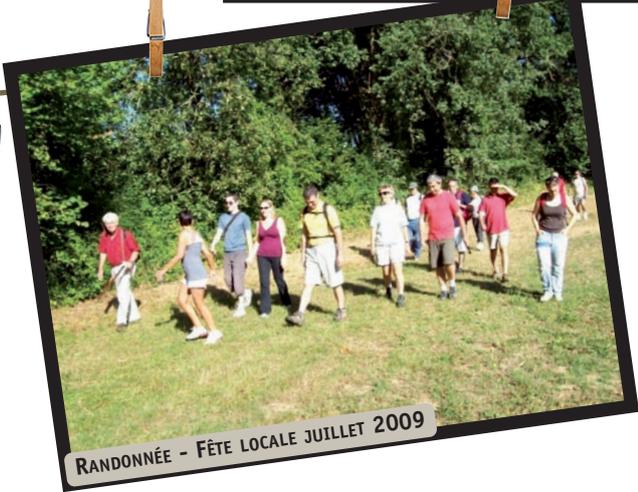
NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL



SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL



RALENTISSEUR DE LA CÔTE DU MOULIN



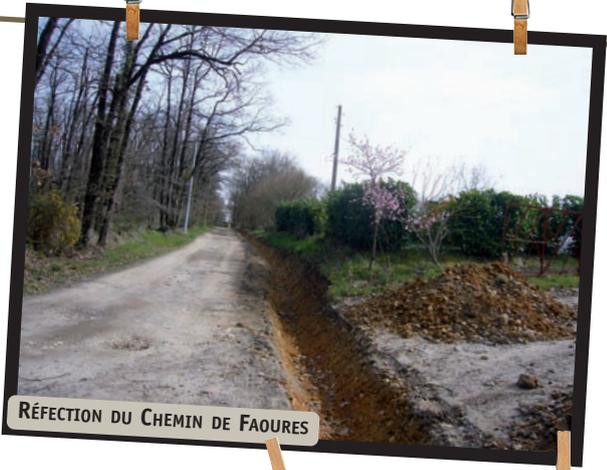
RANDONNÉE - FÊTE LOCALE JUILLET 2009



FOUR VAPEUR



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



RÉFECTION DU CHEMIN DE FAURES



LAVEUSE DE LA SALLE DES FÊTES



SÉCURISATION DU PIGEONNIER



FESTIVAL 2008



NOUVEAUX WC DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



CHAUDIÈRE À CONDENSATION DE L'ÉCOLE



DÉPART À LA RETRAITE DE MME BOSCH



GALETTE DES ANCIENS



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI

# ZOOM



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION 14 JUILLET



TERRAIN BMX



INSTALLATION DE PANNEAUX D'AFFICHAGE



AU COURT DE TENNIS



FÊTE LOCALE - JUILLET 2009



RÉFECTION DU CHEMIN DE LA BURTHE



1945



RÉFECTION DE L'ÉGLISE



PARTICIPATION AUX CLASSES DE DÉCOUVERTE



CONGÉLATEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE

# THIL PRATIQUE

## LES PROFESSIONNELS\*

\*liste non exhaustive connue à ce jour en mairie

### AGIRBOIS

GENTY Daniel

Entreprise de charpente en bois

Bordeneuve Plaine d'Alies

05 62 21 20 96

06 76 75 47 67

info@agirbois.com

www.agirbois.com

### ASINERIE D'EN MANAOU

Florence BÉGUÉ

05.61.06.91.30

asinerie.manaou@laposte.fr

### BARICHOU (EARL)

Ferme de Brendies

Horticulteur

Route de Launac

05 61 85 37 34

### BATHIL

ISELY Yvan

Entreprise de bâtiment (second œuvre : maçonnerie, carrelage, placo, travaux de finition...)

Peyets

05 34 52 98 86

06 80 37 37 56

bathil@free.fr

### BORDES BERNARD

Entreprise de Travaux Publics

Barraou

05 61 85 47 08

### BOSC PATRICK

Construction, entretien de piscines

Nautezat

06 10 33 08 62

### CHÂTEAU LAGAILLARDE

DE JESSE LEVAS Jacques et Agnès

Chambres d'hôtes, hôtel.

Aménagement, entretien de jardins et de parcs, élagage.

Village

05 61 85 76 72

05 61 85 70 60

contact@chateau-lagaillarde.com

### CHEMINEES CRESTE

Claude CRESTE

Route de Bellegarde - En Rigailho

05 61 85 75 18

06 18 61 02 92

### DACEO CONSEILS

FALZON

Conseils en Organisation Gestion

Management. Transport de matières dangereuses

Bois d'en Pujol

05 61 85 74 80

06 64 81 70 26

### ESCOFFIER YVES

Rénovation

Route de Caubiac

05 62 13 71 92

### FERTHIL

GOSELIN Xavier

Ferronnerie d'art

Garramine

05 61 06 19 49

xavier-gosselin@wanadoo.fr

www.ferthil.com

### FORT MAXIME

Entreprise de chauffage/climatisation / énergies renouvelables / pompes à chaleur.

Assure l'installation, le dépannage et l'entretien.

Route de Cadours - en ferrié

05 34 36 59 78

06 86 06 76 13

thermofort@free.fr

### ISMELIE BEAUTE

BERNARD Fabienne

Esthéticienne itinérante

06 14 54 80 25

www.ismeliebeaute.fr

### JUAN CORINNE

Épicerie

Grand'rue

05 61 85 37 12

### LA FERME DE L'ALLEGRE

GRATELOUP Marc

Vente à la ferme sur rendez-vous :

élevage volailles fermières

05 61 85 52 63

### LA FERME DE MENOUN

LES 3 PETITS CANARDS GRAS

DEJEAN Philippe et Cath.

Gîte rural. Conserverie artisanale

Ménoun

05 61 85 95 64

06 03 49 18 40

05 61 85 23 02

dejean.phil@wanadoo.fr

www.lafermedemenoun.com

### LA FERME D'EN BARRUS

DROMARD Martine et François

Élevage de moutons et de chèvres

En Barrus

06 62 91 88 20

05 61 85 51 29

enbarrus@libertysurf.fr

www.enbarrus.free.fr

### LA FERME DE PASCAL AUDIBERT

Vente direct à la ferme de viande de veau

Chemin de la Burthe

05 34 52 44. 61

06 65 14 03 65

### LA FERME EN MAYNEE

DELEDALLE Carine

Maraîchère

En Mayné

05 62 13 72 08

### LES JARDINS DE PAUILLAC

MAMPRIN Bernard

Espaces verts

Route de Bellegarde

06 78 59 85 61

### LETUPPE MICHEL

Éleveur de Berger Allemand...

As Faoures

05 61 85 48 06

### MAURE JACQUES

Agriculteur : ail, échalotes, oignons jaunes et rouges, poulets fermiers

Moulin

05 61 85 42 86

### MIEUX-ETRE ET ENERGIE

Fabienne PERIAME-JAUBERT

Sophrologie / cohérence cardiaque / méditation / coaching

Route de Lévigac

06.01.79.58.22

f.periame.jaubert@free.fr

http://sophrovince.free.fr

### PLATEAU ISABELLE

Techniques manuelles de Bien-être/Ostéopathie

En cabinet et à domicile ; sur

Rendez-vous

06 79 57 52 77

09 62 21 23 40

### PRODUCTION 31

HUTIN Benoît et Corinne

Audiovisuel (production, édition réalisation)

Route de Bellegarde

05 61 85 48 18

08 92 70 02 31

Production31@wanadoo.fr

www.production31.fr/production31

### O.Q.E.I. (SARL)

QUINTANE Olivier

Prestataire de service ingénierie aéronautique et spatial

Grand'rue

09 50 92 92 89

06 19 28 36 46

oqi@free.fr

### RST SERVICES - VP&A - SPI

SCELLES Rémy

Accessoires pour étalages

Bordeneuve Plaine d'Alies

05 62 13 49 87

05 62 13 49 88

rscelles@tele2.fr

### THIL TERRASSEMENT

ZANATTA

Entreprise de terrassement

Route de Bellegarde

05 61 06 19 25

09 64 10 93 37

### VERGER DE L'ARSENNE

(EARL)

D'ORGEIX Michel

Céréaliériste

L'Arsenne

05 61 85 55 98

## FLOP

### W.C. VANDALISÉS

L'essentiel des dépenses que nous faisons sont nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité. Elles sont faites avec rigueur, après réflexion et concertation en conseil municipal. Aucune dépense n'est faite de façon inconsidérée.

Cependant, l'incivisme d'une minorité nous oblige à assumer des frais qui pourraient être évités.

J'en veux pour preuve les actes de vandalisme dans les W.C. publics. Pour coller à la mode du vol des métaux, des abrutis ont arraché les tuyaux de cuivre des W.C. publics. Montant du cuivre volé : 20 € – Montant des travaux de remise en état : 1000 € – Reste à notre charge : 412 €

Rageant n'est ce pas ?



## INFOS...

### LE POINT SUR

## le Plan Local d'Urbanisme

Lors de ses rencontres avec les Thilois avant les élections municipales de 2008, l'équipe actuelle a été sollicitée afin d'intégrer dans le projet de PLU (Plan local d'urbanisme) engagé par le précédent conseil, un point qui n'y figurait pas : la possibilité pour les enfants nés à Thil, de construire sur la terre de leurs parents. En effet, ces personnes ont acheté ou hérité de terrains sur lesquels ils espéraient permettre à leurs enfants de s'établir. Cette requête considérée comme légitime par le nouveau conseil municipal élu, a été prise en compte. Dans le projet de PLU repris et présenté aux administrations concernées, 8 parcelles, situées dans des zones diffuses du territoire de la commune ont été ajoutées et classées en zone UC, c'est à dire en zone constructible.

Malheureusement, la chambre d'agriculture et la DDT ont, dans leurs avis, indiqué que cette demande est contraire aux directives en vigueur (Lois SRU et UH, complétées en juillet 2010 par la Loi Grenelle II) qui stipulent qu'il faut préserver les terres agricoles, éviter le mitage du territoire et permettre une urbanisation à proximité des bourgs et centre ville. La chambre d'agriculture et la DDT prononcent donc un refus que ces parcelles soient transformées en terrain constructible, se basant sur des principes essentiels des Lois encadrant le document d'urbanisme (Lois SRU et Loi UH), à savoir :

- favoriser les constructions au centre bourg, plutôt que les habitations éparpillées sur la commune, pour limiter les déplacements (pour conduire les enfants à l'école par exemple).
- limiter la consommation d'espaces naturels ou agricoles.
- stopper l'urbanisation diffuse et/ou linéaire.

Le SCOT Nord toulousain a fait les mêmes préconisations.

Le conseil municipal a plaidé les demandes des Thilois, le Maire s'est déplacé pour rencontrer les responsables d'administrations ; des réunions, dont une le 21 mars dernier, ont été organisées à la mairie avec les personnes publiques associées concernées pour expliquer le bien fondé de notre demande, sans que nous obtenions satisfaction. Le projet actuel de la commune est contraire aux textes en vigueur.

Le conseil municipal s'est donc retrouvé devant un dilemme :

- ou bien persister et maintenir son projet de PLU en l'état, c'est à dire intégrant les demandes des Thilois concernés, et celui-ci est refusé. Dans ce cas il faudra tout recommencer car nous sommes tenus d'établir un PLU, ce qui impliquera une nouvelle dépense non négligeable pour la commune (cabinet d'étude, enquête publique, etc.), car tout doit être repris à zéro.
- ou tenir compte des avis des administrations pour que son projet soit adopté et les Thilois concernés n'aient pas satisfaction.

À regret et après une longue réflexion, le conseil au cours de sa réunion du 14 mars, a décidé de privilégier l'intérêt de la commune en lui évitant des dépenses supplémentaires, ainsi que des heures de travail inutiles. L'enquête publique ayant actuellement lieu, le conseil étudiera les observations reçues par le commissaire enquêteur et mettra son projet de PLU en conformité avec les règles en vigueur, de sorte qu'il puisse être validé par le contrôle de la légalité de la préfecture après l'enquête publique.

## LA VEILLE CITOYENNE

Dans les pays anglo-saxons il existe la « veille citoyenne » (neighbour watching), cela consiste en une surveillance entre voisins. Nous pourrions l'appliquer dans notre village car vous en avez sans doute été informés, il y a eu plusieurs cambriolages en plein jour sur la commune et les communes voisines. Il y a souvent les départs ; en vacances, en week-end et les maisons restant fermées plusieurs jours ou même semaines sont souvent la proie de gens peu scrupuleux.

Le concours de la population d'une commune permet de renforcer l'action de la gendarmerie et quelques comportements simples peuvent dissuader les voleurs ou en limiter les effets négatifs pour les victimes.

### En terme de prévention, nous pouvons :

**Signaler la période de notre absence** à la brigade de gendarmerie dont nous dépendons (Grenade 05 62 79 93 70 - Cadours 05 61 06 22 74), notre habitation sera l'objet d'attention particulière lors des rondes (opération tranquillité vacances).

**Informers les voisins** de notre absence et de notre information à la gendarmerie pour qu'ils ne soient pas étonnés de voir ces derniers venir inspecter les fermetures de notre maison.

Leur laisser un numéro de téléphone où ils puissent nous joindre en cas de problème.

**Donner la clé à un voisin, à un membre de la famille ou un ami** afin qu'il anime la maison en ouvrant les volets le matin et en les refermant le soir, qu'il vide la boîte à lettre régulièrement.

**Ne jamais laisser de message sur notre répondeur évoquant notre absence** ou sur internet (messagerie, réseau social type Facebook, Twitter, etc.), nous risquerions de donner des informations précieuses aux éventuels voleurs. Ne jamais marquer votre nom et adresse sur votre trousseau de clés,

ni les laisser à l'extérieur sous le paillasson ou un pot de fleurs, etc.

**Se méfier des personnes qui se présentent à notre domicile en usant d'une qualité de policier, gendarme, plombier, d'agent EDF ou GDF, aide sociale, agent immobilier, etc.** qui peut être fausse et demander systématiquement la présentation d'une carte professionnelle sans laisser entrer la personne dans notre domicile jusqu'à ce qu'elle ait pu expliquer et prouver la réalité de son identité et du motif de sa visite.

Si nous avons des personnes âgées dans notre voisinage, il peut être bon de leur rendre visite de temps en temps, qu'elles aient notre numéro de téléphone de façon à pouvoir nous appeler en cas de doute ou de problèmes.

### Pour limiter les effets d'un cambriolage, nous pouvons

Ne jamais laisser objets de valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèquiers et les clés de notre véhicule en évidence ou dans un endroit facile à trouver. Il faut privilégier les lieux insolites, ne jamais conserver de fortes sommes d'argent chez soi.

Ne jamais laisser les clés sur le contact de la voiture, même si elle est dans le garage ou dans la cour, ni la carte grise dans l'habitacle du véhicule. Retirer tout objet tel que : sac à main, GPS, vêtements, monnaie, etc. surtout si le véhicule dort dehors.

Photographier le mobilier de valeur et les œuvres d'art, les bijoux, les faire expertiser, les marquer d'un signe distinctif (par exemple écrire votre nom au feutre indélébile sous les tiroirs). Conserver toutes les factures ou tout document sur lesquels sont apposées les références des appareils, mobiliers. Ces précautions permettront de les identifier plus facilement et de vous les restituer.

Penser à enlever une pièce d'un meuble de valeur (un meuble auquel il manque un tiroir est invendable).

Déposer, en cas d'absence, vos objets de valeur : bijoux, collection de monnaie, de timbres etc. dans un coffre bancaire ou chez une personne de confiance.

### Pour aider les forces de police

Il est important de signaler aux gendarmes ou à la mairie, toute présence suspecte de personne(s) ou de véhicule(s), surtout si les individus vous sont inconnus.

Il est utile de relever les caractéristiques du véhicule aperçu (marque, type, couleur, immatriculation) en notant l'heure et la date de vos observations et de les communiquer aux gendarmes ou à la mairie.

Quand vous le pouvez, prenez une photo, les téléphones mobiles sont quasiment tous capables de le faire.

### Si vous avez été cambriolé

**Appelez la gendarmerie** : Grenade 05 62 79 93 70 - Cadours 05 61 06 22 74 ou le 17 (n° gratuit)

**Ne touchez à rien**, les constatations (relevés d'empreintes digitales, d'ADN, de traces, d'odeurs...) sont absolument nécessaires et précieuses pour le travail d'enquête.

Dressez un inventaire des objets dérobés.

Portez plainte à la gendarmerie avec cet inventaire des objets manquants, ainsi que tous documents utiles (photos, factures, preuves d'achat, etc.)

Signalez le sinistre à votre assurance

Et pour terminer, même dans un petit village comme le nôtre, ne laisser jamais votre véhicule moteur en marche sans surveillance, ne serait-ce que pour quelques minutes.

**Et enfin ne courez aucun risque, arrêter les voleurs, c'est le rôle des gendarmes.**

JEAN-MARC AGOSTINI

RESPONSABLE SÉCURITÉ SUR LA COMMUNE

JEAN LEONARD, MAIRE

DOCUMENT ÉLABORÉ EN COLLABORATION AVEC LA  
GENDARMERIE DE GRENADE-SUR-GARONNE

# TRAVAUX



## LES NOUVEAUX WC DE LA PÉTANQUE

Nous étions un peu juste au niveau W.C. sur la commune, surtout lors de manifestations : fête du village, concours de pétanque, etc. et ceux situés sur le terre-plein de la mairie, qui viennent d'être vandalisés pour en voler la tuyauterie en cuivre, ne sont pas facilement accessibles pour tout le monde.

Le club de pétanque a proposé d'en construire près de la « Maison de plein air » la mairie fournissant les matériaux. Vous pouvez donc voir les « pétanqueurs » au travail et les toilettes se construire. Ces dernières seront aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Merci aux responsables du club et aux bénévoles pour ce bel exemple et leur sens de l'intérêt général.

## CIRCUIT TOURISTIQUE

Le petit patrimoine local de la communauté de communes de Save & Garonne est riche de nombreux pigeonniers. Un grand soin était donné à leur construction et on est souvent surpris de découvrir une architecture étonnante qui témoigne de l'importance de l'élevage des pigeons autrefois. C'est pourquoi l'Office de tourisme intercommunal a décidé de créer un circuit sur les treize communes de Save & Garonne avec une sélection de 24 pigeonniers. Au fil de la promenade à faire en voiture les visiteurs en verront en réalité de nombreux autres. Ils seront aussi invités à découvrir les fermes et producteurs du terroir et à faire une pause déjeuner dans l'un des restaurants de qualité de nos villages. Pour la commune de Thil, ce sont – entre autres – le pigeonnier du stade et le pigeonnier de Brendies qui ont été mis à l'honneur. La carte est disponible à l'Office de tourisme et peut être téléchargée sur le site [www.tourisme-grenade.fr](http://www.tourisme-grenade.fr). Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...



### Chantal SELIER

Conseillère en séjour, guide interprète régionale

#### Office de Tourisme Save & Garonne

38, rue Victor Hugo 31330 Grenade sur Garonne  
Tel: 05 61 82 93 85  
[www.tourisme-grenade.fr](http://www.tourisme-grenade.fr)



# TOP



## L'ÉPICERIE VA ABRITER LA POSTE

Certains endroits dans un village sont incontournables. Ils sont les garants de notre qualité de vie, et quand certains ferment, leur absence nous fait prendre conscience ô combien ils étaient indispensables.

La Poste petit à petit s'est étiolée, pour devenir peau de chagrin, nous obligeant à nous rendre à Cadours pour nos opérations diverses. Conscients des contraintes que cette délocalisation nous faisait subir, le conseil municipal a décidé de confier ce service à l'épicerie et d'y créer un point Poste. Grâce à la souplesse de ses horaires et la disponibilité de Mme Juan, nous pourrions à nouveau bénéficier d'un service à hauteur de nos besoins.

### HENRY BRESSOLLES, nouveau correspondant de La Dépêche du Midi sur notre commune

Responsables d'associations thilloises, vous pouvez transmettre toutes informations sur vos activités avec photos dans l'objectif de publication sur le journal *La Dépêche* !

tél. : 05 61 85 51 25

Adresse électronique : [beach2002@free.fr](mailto:beach2002@free.fr)

HENRI BRESSOLLES

## ÉOLE DE THIL



Carte postale publicitaire d'un fabricant d'éoliennes en 1906.

Nous habitons un pays de vent. Les armes de Thil XII<sup>e</sup> siècle) portent un arbre de tilleul encadré par « deux têtes d'Éole vents de carnation, soufflant sur l'arbre », symbolisant les deux vents dominants : vent d'autan venant du sud est et vent de l'Atlantique. Mettre la force du vent au service de l'homme est une idée très ancienne ; les premiers moulins à vent furent introduits en France dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, copiant une technique venue, semble-t-il d'orient. Il y eut à Thil au moins six moulins à vent dont nous connaissons l'existence de façon certaine, car leur traces se retrouvent dans nos archives et aussi dans le nom de certains lieux dits : Propriété de Monsieur De Clarac, les moulins du lieu dit « Les moulisses ». Le quartier dit « Les moulins » (actuelle maison Maure) rappelle que le Capitoul Raymond d'Alies avait là au XV<sup>e</sup> siècle une belle maison accolée d'un moulin. Le moulin de Marnac dépendait du château du même nom,

voisin du moulin de la Malle dont l'emplacement exact est oublié. Un des dernier construit en 1792, fut le moulin de Montastruc, érigé en haut de la côte dite « du moulin », propriété de la famille Gramond. Sa silhouette se découpait sur le ciel en arrivant à Thil, et était un peu la carte de visite de la commune, il fut malheureusement détruit après la deuxième guerre mondiale.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la technique du moulin à vent était un peu devenue obsolète, l'utilisation de la force du vent revint à la mode vers 1900 sous la forme d'éoliennes qui servaient souvent à extraire commodément l'eau des puits. A cette époque une éolienne dernier cri de la modernité fut installée à Thil ; une structure métallique, perchée sur le toit d'un bâtiment au lieu dit « Le relais », alimentait en eau un bassin d'agrément aménagé devant le château Lagaillarde au moyen d'une conduite de plus de 900 mètres, enfouie dans le sol ; un trop plein

était prévu pour que les eaux du bassin puissent être renouvelées périodiquement. Si cet ingénieux système ne fonctionne plus de nos jours, le support métallique de l'éolienne est toujours en place servant de base à une antenne de télévision. L'ancienne éolienne continue de véhiculer des ondes, mais de nature très différente... A notre époque de pétrole rare et cher, l'idée d'utiliser la force du vent est plus que jamais d'actualité. Il y a peu d'années, fut envisager un projet d'installation à Thil d'une éolienne (1) qui aurait produit, elle, de l'électricité, mais il n'y fut donné aucune suite. Devons nous le regretter et dans notre commune le dieu Éole a-t-il dit son dernier mot ? Vraisemblablement pas, et nous réserve sans doute de nouvelles et surprenantes utilisation du vent.

M. COMBY

1 - Notons au passage que le projet fut présenté par un technicien du nom de « FAN » (en anglais ventilateur), par une curieuse coïncidence.

# ÉTAT CIVIL

du 11/03/2011

## DÉCÈS

- Michel, Guy, Léon CHITTI, domicilié au lieu-dit En Crastos, décédé le 21 février 2011 à Toulouse, 63 ans.

- Guy MAURIN, domicilié à Le Castera, décédé le 3 mars 2011 à Lombez, 65 ans, inhumé au cimetière de Thil le 7 mars 2011.

- Valérie, Rose DELPERIE épouse DETANTE, domiciliée 13, chemin de la Fond Grande à Cadours, décédée le 28 mars 2011 à Cadours, 45 ans - inhumée au cimetière de Thil le 31 mars 2011

## NAISSANCES

- Jeanne RAYNALD née le 24 janvier 2011 à TOULOUSE, domiciliée Place de l'Église.

- Dorian, Armand, Michel MEUNIER né le 25 janvier 2011 à Toulouse, domicilié Route de Pelleport.

- Mathilde, Jeannette, Christiane MEUNIER née le 25 janvier 2011 à Toulouse, domiciliée Route de Pelleport.

- Noa MILHAVET né le 5 février 2011 à Toulouse, domicilié Route de Bellegarde.

- Romane, Elisabeth, Charlotte, Albertine CLÉMENT--CROUZET, née le 6 février 2011 à Toulouse, domiciliée 1, chemin de l'Oratoire.

- Ambre OLMEDO-GIMENEZ née le 3 mars 2011 à Toulouse, domiciliée au lieu-dit Le Placa.

- Robin, Pierre, Jean COUROUBLE né le 6 mars 2011 à Toulouse, domicilié au 9, le Verger du Riouet.

## PARENTS, MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES DU CANNABIS

Parce que le cannabis est loin d'être un produit anodin, le rôle des parents est essentiel pour informer et sensibiliser leurs enfants à ses dangers.

Pour les inciter à entamer le dialogue avec leurs ados et trouver les bons arguments, il existe un guide gratuit disponible à la mairie intitulé :

**Cannabis : les risques expliqués aux parents.**

Il est également téléchargeable sur le site [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr) (rubrique A lire, à voir/Grand public).

# LE MOT DES PITCHOUNS

## ... de l'école élémentaire

La classe de CM1-CM2 a vu un film de et avec Charlie Chaplin: « Les temps modernes ». Le film est en noir et blanc. L'acteur a une canne, un chapeau, une veste étroite et un pantalon qui tombe. Il ne parle pas et marche bizarrement. C'est un film comique et muet.

En sport, nous avons fait de la lutte tous les lundis et vendredis et on s'est bien amusés.

En janvier, les CM2 ont passé les évaluations CM2 sur 3 jours le matin et l'après-midi. Les matières que nous avons travaillées sont le français et les maths.

Les CE2-CM1 parlent du spectacle « Maître-trieur sauveteur »:

Comment devenir maître trieur-sauveteur? Il y a 3 règles : règle n°1, le verre. Règle n°2, le papier. Règle n°3 : les déchets qui commencent par la lettre B.

Qu'est-ce qu'on a fait? On a ramassé les déchets et on les a mis dans une machine (l'li malin) pour fabriquer des « cadeaux ». On a eu des billes et un diplôme.

Ce que l'on a pensé du spectacle? C'était bien parce qu'on a appris comment ne plus polluer la terre.

Les CP-CE1 ont étudié l'œuvre de « Pierre et le loup » : C'est un conte musical parce qu'il y a une histoire avec de la musique et des instruments. Le personnage de Pierre c'est les violons, le canard c'est le haut-bois, le chat c'est la clarinette, l'oiseau c'est la flûte, le grand-père c'est le basson, le loup c'est les cors et les chasseurs ce sont les percussions. L'instrument choisi joue un personnage, par exemple la flûte, c'est l'oiseau parce que ça siffle aigu comme un oiseau.

Les impressions des élèves :

J'ai aimé ce conte car j'ai bien aimé la musique et les instruments et qu'il y a beaucoup d'action!

Mon moment préféré, c'est quand l'oiseau tournait autour du loup. Moi, c'est quand le loup arrive. Mon moment préféré, c'est quand Pierre attrape le loup.

J'ai eu peur quand le loup a avalé le canard.

Mon personnage préféré, c'est Pierre car j'aime le violon et moi, c'est l'oiseau car j'aime la flûte. Moi, mon personnage préféré c'est le chat car c'est mon animal préféré. Moi, j'ai aimé les chasseurs.

Les CE1-CE2 : Aujourd'hui, vendredi 25 février, c'est Carnaval à l'école. On s'amuse bien, tous le monde est bien déguisé, il y a beaucoup de déguisements différents.



## ... de l'école maternelle

Lundi 10 janvier, les enfants de l'école maternelle ont pu profiter d'une initiation aux arts du cirque grâce à la compagnie Pré en Bulles.

Après un échauffement en musique, Djatal a proposé aux enfants d'essayer différents agrès et engins: le trapèze, la corde, le ruban, le fil, le trampoline et bien d'autres. Chacun a ensuite choisi l'atelier qu'il préférait et a préparé une petite démonstration à présenter aux autres.

Tous les enfants se sont beaucoup investis, amusés et en re-demandant. Heureusement, Djatal revient au mois de mai pour une deuxième journée...

ESTELLE CONSTANS

# ASSOCIATIONS...

## L'ÂGE D'OR

Notre loto annuel fut un très grand succès.

Merci encore à Monsieur le maire, Jean Léonard, pour sa disponibilité, également au dévouement d'une partie du bureau et à tous les participants, ainsi qu'à notre animateur Radio de la Save.

Nos prochaines activités :

- **le 23 mars**, sortie au Cabaret le Robinson au Vernet,
  - **le 19 avril**, nous serons à Altigone pour un récital opérette de Luis Mariano,
  - **le 7 mai**, repas couscous
  - **les 20-21-22 juin**, voyage au cœur des volcans d'Auvergne et Vulcania.
- Si vous êtes intéressés par un renseignement ou une inscription, contactez le **06 12 30 00 49** ou un des membres du bureau.

## L'ALVEE

### SOS BÉNÉVOLES

*Vous êtes enseignant retraité, grand-parent ou parent ayant du temps de libre : l'Amicale Laïque de Thil, dans le cadre de son investissement pour la vie de l'école et de son environnement, recherche un ou plusieurs bénévoles afin de mettre en place une étude surveillée, le soir après la classe.*

*Une heure de votre temps consacrée à nos enfants leur serait précieuse.*

**Merci de nous contacter**

Béatrice Juliac au 06 62 16 11 02

ou Isabelle Delavaud au 06 03 16 53 74.

### Échecs

Jean-Christophe Bellec et Thierry Moreno vous proposent une séance hebdomadaire le **vendredi soir** à la maison des associations :

- Une initiation aux bases du jeu d'échecs de 18h45 à 19h45 (à partir de 9 ans)
- Une phase de jeux, d'entraînement et d'échange de 21h00 à 23h30

Contact : [chess@alvee.f](mailto:chess@alvee.f)

ou **06.22.51.53.05**

Inscription : 10 €/trimestre

## LA PÉTANQUE THILOISE vous donne de ses nouvelles

Elle se comporte toujours aussi bien,

### •A Saint Thomas

- Martine Quatrecote et Corinne Clabaut perdent en finale du concours.
- Solange Cathala et Martine Lippi gagnent la finale du repêchage.

### •A Merville

- Maria Ayuso et Danielle Pastor gagnent le concours.
- Solange Cathala et Martine Lippi perdent la finale du repêchage.
- Chez les garçons, défaite en finale du repêchage de Patrick Kulaga, Alain Cotelle et Jacques Mauré.

Tous les **mardis après midi** à partir de 14 h entraînement pour les personnes disponibles.

Reprise des concours du vendredi soir le **1<sup>er</sup> avril** à 21h (ouvert à tous le monde)

Concours officiel en doublettes le **dimanche 19 juin**.

Finale du challenge de Thil le **samedi 25 juin** de 8h à 19h

Concours des 55 ans et plus le **jeudi 30 juin**.

## LE COMITÉ DES FÊTES Agenda des manifestations

**29 mai** : VIDE GRENIER

**29, 30, 31 juillet** : FETE LOCALE avec feu d'artifice et un repas.

**En août sûrement le 27** : FESTICINE

**18 septembre** : LOTO

REVEILLON du **31 décembre**, en suspens.

## S'THIL DANSE et sa 2<sup>e</sup> soirée Rock

Denis et Marylise ont organisé leur deuxième soirée dansante à Thil, **samedi 9 avril** à la grande salle des fêtes afin de permettre aux Thilois ainsi qu'aux extérieurs de venir se dégourdir les jambes sur des rythmes de rock'n roll (quelques intermèdes salsa et danses de salon étaient également de la partie).

**Pour mémoire, ils dispensent tous deux depuis septembre des cours de Rock'n Roll le lundi soir de 19h30 à 21h30 à la salle de la mairie dans une ambiance conviviale.**

**19h30 à 20h30 : cours débutants**

**20h35 à 21h35 : cours avancés**

Renseignements : **06 64 46 15 99** – [sthildanse@voila.fr](mailto:sthildanse@voila.fr)

# ... ASSOCIATIONS

## THIL TENNIS CLUB

**Galette des rois** Le 15 janvier dernier, à la Maison des Associations, le tennis club de Thil a présenté ses vœux aux adhérents présents, ainsi qu'à Monsieur le maire et sa première adjointe. Ça a été également l'occasion de partager galette, cidre et vin blanc...

**Compétition Jeunes** On observe une trêve dans les compétitions officielles par équipe. Certains jeunes se sont cependant inscrits dans des tournois organisés dans la région (L'Isle-Jourdain, etc.).

**Compétition Adultes** - Les dames réattaquent leur saison...

• **En équipe** : le Trophée de la Caisse d'Épargne débutera le 20 mars, où Thil recevra St Loup Camas, et se terminera le 15 mai 2011. • **En individuel** : 2 joueuses thiloises se sont lancées dans la compétition, Cathy Morgant et Katy Masini. Cathy Morgant a gagné son premier match, mais n'a pas passé le deuxième tour. Katy Masini, qui a fait un parcours sans faute jusqu'à présent, est toujours en piste. Son fan club la suit et la soutient avec ferveur... • **En équipe** : en route pour les Raquettes FFT. Fortes de l'expérience réussie de l'année dernière, et attirées par la convivialité de cette rencontre, les thiloises ont reformé une équipe de six dames. Comme toujours, tout le club leur transmet ses meilleurs encouragements...

**Petits As de Tarbes** - La sortie du 29 janvier dernier a été un franc succès et les démonstrations des futurs champions ont fait rêver nos petits et grands.

**Stage de tennis vacances de février** - Le TC de Thil a organisé un stage de perfectionnement pour nos adhérents de 11 à 16 ans. Aux commandes : Cathy Morgant. Le froid n'a pas fait reculer nos 8 jeunes sportifs... Merci Cathy !

**Site de réservation des courts** - Tous nos adhérents ont pu découvrir dernièrement le site de réservation des courts « Balle Jaune » mis en place par le



bureau du club. Facile d'accès et d'utilisation, il va permettre d'organiser et réguler l'occupation des courts, et fournira des statistiques intéressantes sur l'activité du club et de ses adhérents. Pensez à réserver avant tout accès au nouveau terrain !

### En bref animations à venir

- Tournoi de double interne Thil (un adulte associé à un ado, tirés au sort) - de **mars à mai 2011**
- Journée multi-sports, en collaboration avec le TC Larra - le **samedi 16 avril**
- Tournoi inter-clubs Lévignac-Larra-Thil, organisé par le TC Lévignac - en **mai 2011**
- Sortie Walibi avec les adhérents thilois - le **dimanche 29 mai**
- Week-end tennis - les **18 et 19 juin 2011**.

Notre adresse mail :  
[tennisclubdethil@gmail.com](mailto:tennisclubdethil@gmail.com).

### Les membres du bureau.

G. ARNAULT (*Président*, 05.61.06.96.12),  
F. CRESTEY (*Secrétaire*, 05.61.85.47.49),  
A. RAYBAUD (*Trésorier*),  
D. CRESTEY (*Vice-président*),  
D. JEAN (*Secrétaire adjointe*).

## AS DE THIL

Les concours de belote se déroulent tous les samedis soirs à 20h45 à la salle de la mairie à Thil, le bureau est satisfait de la bonne participation des joueurs. Nous avons organisé un concours un peu particulier le samedi 18 décembre avec le challenge Marie Colomes avec un trophée. Soixante-huit joueurs étaient présents, nous les remercions. Ce trophée a été gagné par deux équipes exæquo Jean de Seilh et Pierre de Galebrun et Jean et Aurélie de Grenade. Il sera remis en jeu tous les ans en souvenir de l'ancienne présidente. Un vin d'honneur a clôturé cette soirée. Le président Sébastien Seret, la trésorière Martine Lippi, la secrétaire Georgette Delon, les sociétaires Georges Delon et Claude Lippi remercient la municipalité pour le prêt de la salle, les secrétaires de mairie pour leur gentillesse et les volontaires pour la remise en ordre de la salle.

LE BUREAU

Avril produit la fleur,  
et mai en a l'honneur.

*Aprile fa il fiore, e maggio ne ha l'onore.*  
[Proverbe italien]

## SUDOKU

	6				5	2	
			5	4			7
	5		3				6
			6	3	4		
		9	4	2	1		
		3	9	7			
5				6		3	
2			8	9			
	1	6					8

## RECETTE

### Le Gratin Dauphinois

Préparation : 30 mn

Cuisson : 1 h

#### Ingrédients (pour 5 personnes)

- 1 kg de pommes de terre Belle de Fontenay
- 1 litre de crème liquide
- 2 gousses d'ail
- sel, poivre

#### Préparation

Eplucher et couper les pommes de terre en rondelles.  
Presser l'ail.

Disposer dans un plat à gratin en commençant par napper le fond de crème. Alternier une couche de pommes de terre, crème, ail, sel, poivre, jusqu'à épuisement des ingrédients. Terminer en nappant de crème, sel, poivre.

Mettre à four moyen (thermostat 4) pendant au moins une heure.

Plus la température est basse et le temps de cuisson long, plus les pommes seront fondantes...